

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE NERVIEUX

Objet : CIRCULATION INTERDITE ROUTE DEPARTEMENTALE N°1 (RD1)

Monsieur le Maire de NERVIEUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu les travaux de réfection des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales, qui vont être réalisés dans le bourg de Nervieux,

Vu la demande de l'entreprise LMTP domiciliée avenue Charles de Gaulle 42153 RIORGES, pour le compte des entreprises NAULIN, SADE et LMTP.

Vu l'intérêt général,

ARRETE **2018-133 bis**

Article 1 : Afin d'assurer les travaux de réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, la route départementale n° 1 sera barrée à partir du bas du bourg de Nervieux jusqu'à l'intersection de la RD1 route de st Germain Laval avec le chemin du Coin.

Article 2 : La circulation sera interdite à tous véhicules dans les deux sens. Une déviation avec une signalisation spécifique sera mise en place pour permettre l'accès aux commerces, à la mairie, à l'office Notarial selon l'avancement des travaux qui sera communiqué régulièrement via le site internet de la Commune.

Article 3 : Ces travaux se dérouleront du 7 Janvier 2019 au 7 Juillet 2019.

Article 4 : Des déviations seront mises en place selon les itinéraires suivants :

- Déviation véhicules légers et transports scolaires par le chemin de la Croix Jaune et par le chemin de Changrenot.
- Déviation poids lourds (sens St Germain Laval-Balbigny) par la RD112, RD 1089 et RD 1082
- Déviation poids lourds (sens Balbigny-St Germain Laval) par la RD1082, RD56, RD38, RD94, RD8

Article 5 : Une signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise LMTP.
Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510
Adresse mail : nervieux@nervieux.fr – Site internet www.nervieux.fr

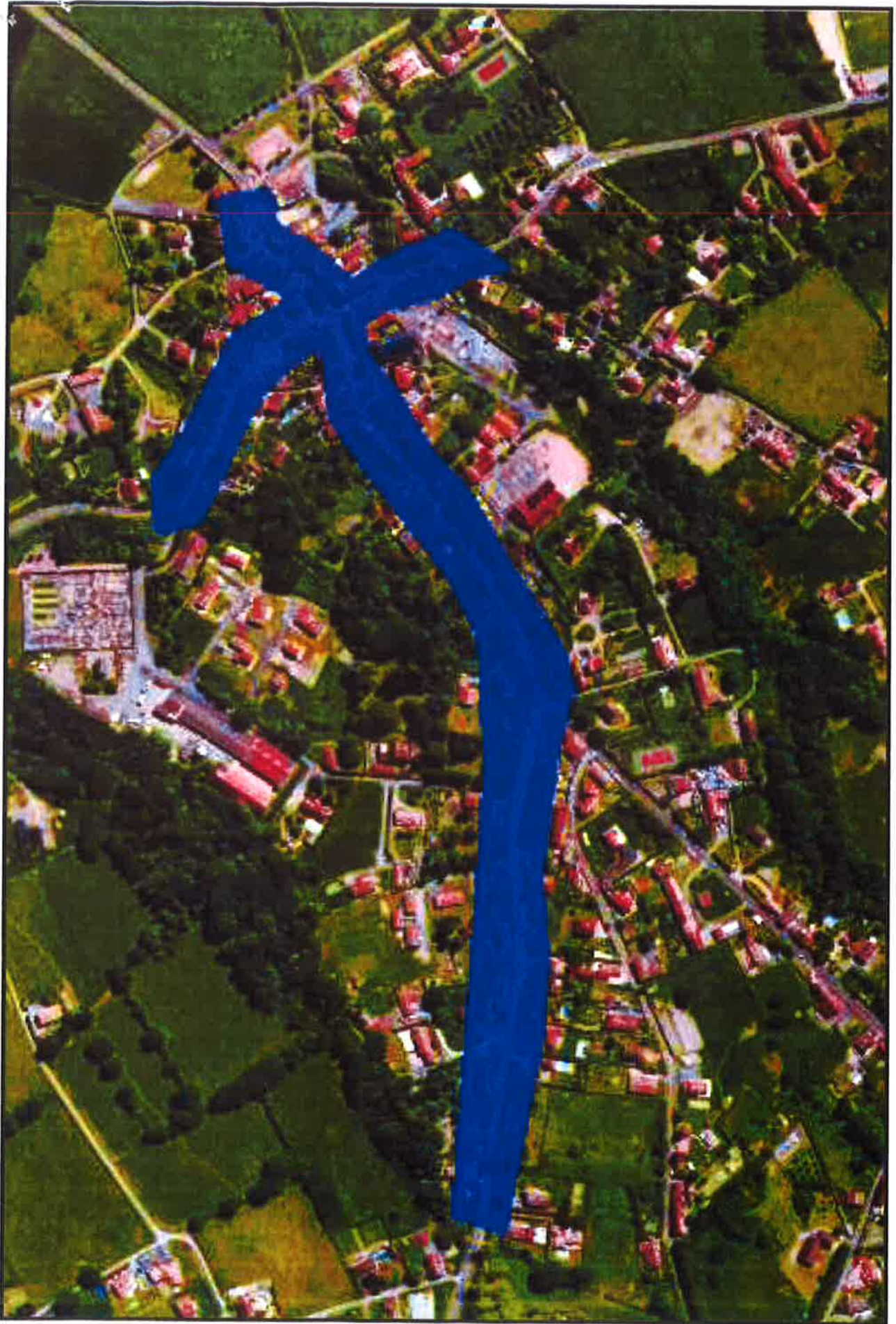
Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Les entreprises LMTP, NAULIN et SADE
- Le Département
- Les Communes de Feurs, Mizérieux, Cléppé, St Georges de Baroille, Balbigny, Ste Foy st Sulpice, Pommiers, st Germain Laval

Fait à Nervieux, le 21 Décembre 2018

Le Maire
Jérôme BRUEL







État du trafic et les

